

CAPD d'installation du 23 janvier 2023

Madame la Secrétaire Générale,

Pas facile de garder le moral dans les écoles en ce début d'année 2023 ! Les personnels du 1^{er} degré encaissent de sombres perspectives.

Tout d'abord, retraite.

Le Ministre pas plus que le Gouvernement ne semble pas voir où est le problème de faire classe jusqu'à 64 ans. Nous, si ! Garder suffisamment d'énergie une fois en fin de carrière pour gérer des élèves de plus en plus compliqués va devenir un problème majeur. Si personne ne s'en est trop inquiété jusqu'ici, nous commençons à atteindre des générations d'enseignants du premier degré qui ne peuvent plus prétendre à un départ à 57 ans. Le mur est devant nous ! Les arrêts maladie et autres décisions d'inaptitude vont augmenter, mettant encore davantage la pression sur le remplacement.

Deuxièmement, communication ministérielle.

Le Ministre renoue avec les mauvaises habitudes de son prédécesseur en distillant des informations par média interposés. Des PE en soutien au collège pour les Mathématiques et le Français en 6ème ? Etait-il utile de faire cette annonce tout en restant dans le flou quant à sa mise en oeuvre ? Du reste, les heures de soutien en 6ème seront-elles vraiment assurées par des PE ? Cela nous semble illusoire. Se fera-t-elle sur la base du volontariat en heures supplémentaires ? Outre la compatibilité des emplois du temps qui questionne largement, les heures supplémentaires risquent fort de ne pas attirer grand monde. 27 heures hebdomadaires d'ORS suffisent largement à occuper les personnels ! L'affectation de PE en collège (au détriment du 1^{er} degré) sera-t-elle une solution ? Cela renvoie alors à une autre question : y aura-t-il suffisamment de PE en poste à la rentrée prochaine ? Les concours feront-ils le plein ?

D'une manière plus large, cette annonce marque encore une fois une absence de communication directe en direction des premiers et premières concerné-es qui ne peuvent que s'interroger sur la considération que leur porte l'institution...

Troisièmement, évaluations d'écoles

Beaucoup d'incertitudes là encore dans la tête des collègues. Une communication institutionnelle claire sur les enjeux ne serait pas superflue. A défaut de l'avoir eue venant du plus haut niveau, ne serait-il pas possible que l'administration locale explique à tous les personnels concernés de quoi il est question ?

Par ailleurs, et au risque de nous répéter, non les 108 heures ne sont pas extensibles à l'infini. Il devient urgent que notre hiérarchie reconnaisse l'investissement que représente ces évaluations d'école à la hauteur des heures qui y sont consacrées ! 6 heures de défalquées sur les animations pédagogiques c'est mieux que rien. Mais cela ne compense pas le temps réel passé à préparer l'évaluation.

Enfin, carte scolaire

Encore un coup de massue que la dotation négative de 2023 ! 35 postes à rendre pour le Finistère ! Certes, les prévisions démographiques indiquent une baisse du nombre d'élèves, mais ne serait-ce pas l'occasion d'abonder le potentiel de remplacement plutôt que de rendre ces postes ? D'autre part, l'école change et les exigences aussi. L'école inclusive implique une autre logique en terme d'effectifs. Mieux la prendre en compte demande des moyens. L'augmentation des décharges de direction aussi. Ce que le ministère ne compense pas, malheureusement.

Tous ces éléments pèsent sur la disponibilité de nos collègues et les empêche parfois de donner à leurs élèves toute l'énergie souhaitable. Comment rassurer les personnels des écoles ? Comment prévenir le découragement qui les guette ?

Nous vous remercions par avance pour votre réponse.